



Ouagadougou, le 30 AOÛT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

N° 0056

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis au concours d'entrée à l'*Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC)* de Niamey au Niger au titre de l'année académique 2023-2024, pour le compte de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme CAMPUSFASO à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de **neuf (09)**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;

- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès. **Assurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

1- Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être admis au concours d'entrée à l'École Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC) pour le **compte de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.**

2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- ***Pour les candidats admis au concours niveau baccalauréat***

- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit acte du candidat ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- la photocopie légalisée des relevés de notes du baccalauréat.

- ***Pour les candidats admis au concours niveau licence***

- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit acte du candidat ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de la licence.

Les candidats retenus devront déposer un complément de dossier à la Direction Générale du Conseil à l'Orientatation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB composé de :

- les photocopies légalisées des pièces jointes sur la plateforme ;
- un certificat médical datant de moins de trois (3) mois ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du lundi **04 septembre** au mardi **19 septembre 2023** à **23 heures 59 minutes** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- *tout dossier incomplet sera jugé irrecevable administrativement ;*
- *toutes les pièces à légaliser doivent être obligatoirement légalisées ; tout dossier ne remplissant pas cette condition ne sera pas examiné.*
- *les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles.*

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques